



**Fédération Syndicale Unitaire  
Section Départementale de la Réunion**

Résidence « Les Longanis », 7 bd Mahatma Gandhi 97490 Sainte-Clotilde

Courriel : [fsu974@fsu.fr](mailto:fsu974@fsu.fr) Tél : 0693 00 30 52

**CSA DU 02 FÉVRIER 2023**

**DÉCLARATION LIMINAIRE**

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

L'installation de ce nouveau CSA achève la mise en place de la loi n°2019-828 dite de « *transformation de la Fonction publique* », promulguée le 6 août 2019, qui a profondément dégradé les conditions du dialogue social dans l'Éducation Nationale. Cette loi visait à affaiblir le syndicalisme offensif, force est de constater que cette stratégie n'a pas fonctionné.

Nous remercions les électrices et électeurs qui, lors des dernières élections professionnelles, ont apporté leurs voix à la FSU avec parfois bien des difficultés, confirmant ainsi la FSU comme première fédération de l'EN tant au niveau national qu'académique.

A l'heure de l'installation de cette nouvelle instance aujourd'hui, le système éducatif est en grande difficulté et l'entêtement politique tant présidentiel que ministériel conduit à l'aggraver encore davantage.

La réforme du lycée, imposée à la hâte et au forceps, remaniée plus de 20 fois, devrait servir de contre-exemple à quiconque veut conduire une réforme de progrès avec les personnels chargés de la mettre en œuvre.

Le projet de réforme de la voie professionnelle est malheureusement l'un des derniers exemples d'une longue liste d'attaques idéologiques visant à détruire notre modèle social. Grâce à nos mobilisations, elle est à ce jour reportée. Nous refusons toujours son application y compris sous forme d'expérimentations et nous la combattons jusqu'à son retrait.

Tout comme nous combattons le projet de réforme des retraites qui est inutile et injuste. Inutile : le Conseil d'Orientation des Retraites lui-même affirme qu'il n'y a pas d'urgence. Injuste car elle frappe et pénalise les plus précaires et les plus pauvres, et particulièrement les femmes.

Les personnels de l'Éducation nationale dans leur ensemble aspirent à partir à la retraite en bonne santé et avec un niveau de retraite qui leur permette de vivre dignement. Cela nécessite à la fois des salaires revalorisés pour bénéficier de pensions décentes et des conditions de travail améliorées pour ne pas partir usé·es à la retraite... Aussi, au-delà de la réforme des retraites dont l'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse

demande le retrait, nous sommes déterminé·es à nous battre pour les salaires et les conditions de travail.

Dans nos métiers, c'est le plus souvent 67 ans qu'il faudra attendre pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Cette perspective est inenvisageable pour la très grande majorité des personnels. Pénibilité non reconnue, carrière hachée, classes surchargées ; comment peut-on imaginer travailler jusqu'à 64 voire 67 ans ?

Le président Macron doit renoncer à cette réforme. Son entêtement à ne pas entendre le rejet de son projet par 9 salarié.es sur 10 contredit des principes démocratiques qu'il prétend défendre. Ce projet est source d'inégalités et d'injustice, il menace la cohésion sociale.

C'est pourquoi nos organisations syndicales restent unies et appellent tous les personnels de l'Éducation Nationale dans l'académie à la mobilisation jusqu'au retrait du projet de loi.

La promesse présidentielle d'une revalorisation inconditionnelle de 10% de tous les enseignants dès janvier 2023 n'aura tenu que le temps d'une campagne. Depuis, le ministère enchaîne les réunions sans rien annoncer, sinon son projet de faire travailler davantage les professeurs, qui travaillent déjà 43 heures en moyenne par semaine, qui ont déjà davantage d'élèves dans leurs classes et des salaires plus faibles que leurs homologues européens. Ce mépris est insupportable et irresponsable compte tenu de la gravité de la crise de recrutement. La FSU exige une augmentation de 10% de toutes et tous, sans contreparties et la programmation d'un plan de rattrapage des 15 à 20% des pertes de pouvoir d'achat de ces 20 dernières années.

La poursuite des suppressions d'emplois est à l'ordre du jour, alors que la Depp démontre que les conditions d'encadrement en France sont bien moins bonnes que dans le reste de l'Union Européenne.

Une fois de plus ce sont nos conditions de travail et les conditions d'études de nos élèves qui seront dégradées tant que l'EN sera considérée plus comme un coût que comme un investissement.

Les annonces précipitées et sans aucune concertation concernant l'enseignement de la Technologie au collège, le dispositif de remédiation et de renforcement en 6ème et le projet de découverte du monde professionnel en 5ème posent problème. Nous développerons notre position sur ces points au cours des débats et espérons obtenir des réponses.

La FSU exige qu'aucun poste de technologie ne soit supprimé si les annonces ministérielles étaient confirmées. Dans l'attente, c'est l'arrêté collège (19.05.2015) qui fait loi et les TRMD doivent être examinés dans ce cadre réglementaire.

Au lycée, la réintroduction très insuffisante des mathématiques en première générale, le maintien, contre l'avis unanime du CSE, des épreuves de spécialité en mars et l'organisation du troisième trimestre de Terminale montrent une fois de plus le décalage entre les injonctions ministérielles et la réalité.

Ce gouvernement nous a montré que quels que soient les sujets il fallait se mobiliser. La FSU sera au rendez-vous chaque fois qu'il le faudra. C'est pourquoi la FSU donne d'ores et déjà rendez-vous à l'ensemble des personnels de l'académie, mardi 31 janvier à Saint-Denis et Saint-Pierre pour le retrait du projet de réforme des retraites.